

## Ο ΜΕΓΑΣ ΒΑΪΟΥΛΟΣ

### A L'OCCASION DU PARAKIMOMÈNE BASILE L'ÉCAPÈNE

Le volume <sup>1</sup> que le professeur Ph. Koukoulès a consacré avec une information consommée à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse byzantine ne souffle mot du préceptorat des princes impériaux. Le sujet, qui est d'importance pour mieux pénétrer la psychologie de certains porphyrogénètes fortement marqués par leur pédagogie, est sans doute réservé comme pièce maîtresse d'un prochain ouvrage. Aussi mon propos n'est nullement d'en traiter. Je voudrais seulement interroger la tradition grecque sur le nom insolite qu'elle a donné au principal responsable de la formation intellectuelle et morale des enfants impériaux : *ὁ βαΐουλος, ὁ μέγας βαΐουλος*. Les renseignements accessibles sont peu nombreux et leur dispersion dans les sources <sup>2</sup> m'a donné quelque mesure de l'immense labeur qu'a dû fournir, pour mener sa tâche à bien, l'heureux auteur de la vie quotidienne dans l'empire byzantin. Puissent ces courtes pages ne pas lui paraître trop pâles en regard de celles, denses et colorées, à travers lesquelles il nous est enfin possible d'entrevoir la vraie figure de la Grèce médiévale.

#### 1. LE ΜΕΓΑΣ ΒΑΪΟΥΛΟΣ BASILE L'ÉCAPÈNE

Le savant jubilaire me permettra d'abord de lui présenter un pédagogue inattendu. Sa rencontre est en effet à l'origine de ce petit travail.

---

<sup>1</sup> Ph. Koukoulès, *Βυζαντινῶν βίος καὶ πολιτισμός*, τ. Α', Σχολεῖα, Ἀνατροφή, Παίγνια, Athènes 1948.

<sup>2</sup> Je dois remercier ici le professeur R. Guiland qui, avec le plus amical désintéressement, a bien voulu mettre à ma disposition ses notes sur le *megas baioulos*, notes auxquelles la partie de ce travail qui en traite doit d'être moins incomplète.

Le R. P. Hofmann<sup>1</sup> a naguère fait la preuve que les visiteurs apostoliques, en mission dans l'empire ottoman, manifestèrent, le cas échéant, une providentielle curiosité, en lisant et transcrivant les textes dont l'original semble avoir péri ou n'a point reparu. Or ils ne se sont pas seulement penchés sur les chartes ou les manuscrits ; ils ont pris la peine de déchiffrer pour nous des textes que la vanité ou la piété de grands personnages a gravés sur des monuments ou les œuvres d'art. Ainsi faut-il rendre grâce au missionnaire catholique Alexandre Basilopoulos qui copia, en 1628, sur un reliquaire conservé chez les franciscains d'Héraclion en Crète, une inscription en l'honneur de saint Étienne le protomartyr. Je la reproduis ici intégralement parce qu'un mot essentiel doit être amendé et que cette correction permet d'attribuer à coup sûr le coffret sur lequel on lisait ces huit vers<sup>2</sup> :

Τὴν σὴν κίρα, πρώταθλε, μαρτύρων κλέος,  
 οὐ χάριν αὐτῷ τῆς ψυχῆς σωτηρίαν,  
 ἦν μαρτυρικοὶ πρὶν κατέστειψαν λίθοι,  
 ὁ βασιλικὸς σὸς Βασίλειος μάκαρ  
 στέφω κἀγὼ νῦν ἐξ ὕλης χρυσαργύρης,  
 γαμβρὸς κρατοῦντος καὶ βαΐουλος μέγας  
 δῶρῳ πενιχρῶ, δεικνὺς ὄλβιον πόθον  
 καὶ παρακοιμώμενος ἐκ τῆς ἀξίας.

Au lieu du mot souligné (dernier vers), l'édition porte : *παρακινούμενος*<sup>3</sup>. La faute de copie et d'interprétation remonte certainement au Visiteur qui, étranger aux institutions byzantines, a pu sciemment corriger un mot qu'il n'entendait pas. Si notre retouche s'impose — et je ne puis en douter — le signataire de cette épigramme est facilement repérable. Ce ne peut être le magistros Scéros gendre de Romain IV Diogène (1068 - 1071), auquel le R. P. Hofmann donne ses préférences, mais bien le parakimomène Basile Lécapène<sup>4</sup>, fils bâtard de Romain

<sup>1</sup> G. Hofmann, *Unbekannte oder wenig beachtete christliche Inschriften des Mittelalters*, dans *Miscellanea Guillaume de Jerphanion I* (= *Orientalia Christiana Periodica*, XIII), Roma 1947, pp. 233 - 238.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 236.

<sup>3</sup> L'éditeur traduit en note : *commotus ex dignitate (tua)*. En réalité, cette manière d'expression (titre suivi de *ἐκ τῆς ἀξίας*) est courante dans le genre épigrammatique et l'on en trouve en sigillographie maints exemples.

<sup>4</sup> Il manque une étude poussée sur cette importante figure du Xe s.,

ter et d'une esclave bulgare ou russe, l'homme qui pendant trente années domina la scène politique au X<sup>e</sup> siècle.

En premier lieu, les particularités fournies dans l'inscription se vérifient à la lettre de notre Basile. Il peut se dire *γαμβρός* de Constantin VII (913 - 959), puisque ce prince épousa sa demie sœur Hélène<sup>1</sup>; le titre de parakimomène lui convient si bien que les historiens le désignent surtout sous ce nom de charge<sup>2</sup>. L'épithète : *βασιλικός σός*, me semble prise arbitrairement au vocabulaire de chancellerie<sup>3</sup>; par quoi Basile, jouant au reste sur son nom, se proclame l'ambassadeur, le mandataire de saint Étienne, sans qu'il soit exclu d'y voir une allusion aux attaches du dédicant avec la famille impériale<sup>4</sup>. Seule l'appellation de *μέγας βασιλευς* est nouvelle et cette particularité m'a décidé à rechercher ce qu'on en pouvait apprendre.

En second lieu, notre parakimomène apparaît ici comme amateur d'orfèverie. Or plusieurs autres pièces, postérieures à la précédente, ont certainement été commandées pour lui ou exécutées sur ses ordres. Voici la liste de celles dont, au cours de cette étude, la mention m'est tombée sous les yeux.

1. Le reliquaire de Crète dont nous venons de parler.

2. Le reliquaire en vermeil contenant un fragment du crâne de saint Syméon le stylite et conservé jadis dans l'ancien couvent des

---

trop récente pour que St. Runciman, *The emperor Romanus Lecapenus and his reign*, Cambridge 1929, ait cru devoir nous en entretenir (légères allusions pp. 235 et 237), et trop ancienne pour qu'elle eût pu prendre place dans l'Épopée Byzantine de G. Schlumberger. En revanche, ce dernier savant (*Un empereur byzantin de la fin du X<sup>e</sup> siècle*, Nicéphore Phocas, Paris 1890, pp. 274 suiv.) nous a retracé la seconde phase de sa brillante carrière. Autres études partielles par Ch. Diehl, *De la signification du titre de proèdre à Byzance*, dans *Mélanges G. Schlumberger*, I, Paris 1924, pp. 105 - 110; St. P. Kyriakides, *Βυζαντινὰ μελέται*, II - V, Thessalonique 1939, pp. 8 - 26.

<sup>1</sup> St. Runciman, op.cit., 60, 235.

<sup>2</sup> Quelques références dans Ch. Diehl, op.cit., p. 108, n. 3. Il faut y ajouter notre inscription et les légendes de ses sceaux, où, à l'occasion, apparaît toutefois aussi le seul titre de proèdre.

<sup>3</sup> Sur le rôle du basilikos voir, entre autres, G. Schlumberger, *Sigillographie de l'empire byzantin*, 1884, p. 457. N. Bănescu, *Sceaux byzantins trouvés à Silistrie*, dans *Byzantion*, VII, 1932, p. 323, a publié naguère un sceau d'un basilicos Basile qui ne doit pas être le nôtre. Textes dans Ducange s.v.

<sup>4</sup> L'inscription relevée sur le second reliquaire dit en effet : *βασιλικός*, sans plus. Cf. la note suivante.

Camaldules à Florence. L'inscription métrique, de facture similaire à celle de Crète, rend l'attribution certaine <sup>1</sup>.

3. La stavrothèque de Limbourg, la plus belle sans doute de ses réalisations connues <sup>2</sup>.

4. Le calice de Saint-Marc à Venise dûment signé <sup>3</sup>.

Ces pièces offrent toutes les mêmes caractéristiques ; elles sont délicatement et richement ouvragées et portent toutes des textes prosodiques relativement étendus. On se plait d'instinct à penser que ce sont là quelques belles épaves du luxueux trésor dont le parakimomène, au faite de la puissance, dota le monastère <sup>4</sup> qu'il fit bâtir en l'honneur de son saint patron et que Basile II, plus scandalisé de cette munificence que sensible aux choses de l'art, pilla sans vergogne. Elles nous permettent en tout cas d'entrevoir la richesse de la bibliothèque dont il nous est resté un fort beau témoin <sup>5</sup>, d'autant qu'il n'est pas jusqu'à ses sceaux <sup>6</sup> qui ne soient d'une présentation exceptionnelle.

En combinant les signatures de ces multiples monuments avec le témoignage des textes littéraires, nous pouvons reconstituer ainsi le *cursus honorum* de Basile Lécapène :

grand βαῖουλος,

<sup>1</sup> Signalement par le P. G. Hofmann, loc.cit., p. 237, qui donne les deux derniers vers où Basile se nomme. Texte complet dans le CIG, éd. Bœck, IV, p. 371, n. 8811.

<sup>2</sup> Reproduction plus accessible du plat avec inscription et décoration dans Ch. Diehl, loc.cit., fig. 5. On est étonné de n'en pas trouver trace dans J. Braun, Die Reliquiare des christlichen Kultes und ihre Entwicklung, Fribourg en Br. 1940, pp. 264, 265, 742, 743. Sa reproduction n'aurait pas déparé l'album de 602 figures qui illustre magnifiquement cet ouvrage.

<sup>3</sup> Dessin dans G. Schlumberger, Nicéphore Phocas, p. 253 et, pris de ce dernier ouvrage, dans Ch. Diehl, loc.cit., 111 (voir p. 108, n. 4 d'autres références et les remarques de l'auteur sur la chronologie).

<sup>4</sup> Voir maintenant : La Géographie ecclésiastique de l'empire byzantin. I. Le siège de Constantinople et le Patriarcat Œcuménique, t. III. Les églises et les monastères, par R. Janin, Paris 1953, pp. 64, 65.

<sup>5</sup> Le codex Athon. Dionys. 70 (Lambros 3604), présenté, avec facsimilé de la page portant le colophon où figure le nom et les qualités de Basile, par St. Kyriakidès, op.cit., p. 15 et 16.

<sup>6</sup> Il en existe en effet plusieurs types encore inédits dont un très beau avec cette légende : *Κύριε βοήθει Βασίλειω ἐνδοξοτάτῳ προέδρῳ τῆς συγκλήτου καὶ παρακοιμωμένῳ τοῦ φιλοχρίστου δεσπότης* (Collection Shaw, n. 286 de mon catalogue). Quant à la bague en or publiée par G. Schlumberger, Mélanges d'Archéologie byzantine, Paris 1895, pp. 39-42, elle est assignée avec quelque fondement au futur empereur Basile 1<sup>er</sup> qui fut, lui aussi, on le sait, parakimomène (entre 865 et 867).

grand baïoulos et parakimomène <sup>1</sup>,  
 patrice et parakimomène <sup>2</sup>,  
 proèdre et parakimomène <sup>3</sup>.

L'inscription rapportée ci-dessus présente le premier et unique cas où les titres de baïoulos et de parakimomène sont accolés au nom de Basile et cette association ne saurait nous surprendre, car les fonctions qu'elles désignent tiennent étroitement à la personne de l'empereur, voire l'une a pu prolonger l'autre, lorsque le prince, ayant atteint sa majorité et pris le rènes du pouvoir, le rôle et le titre de précepteur sont devenus honorifiques. L'on s'explique ainsi que Basile Lécapène dont le nom de charge reste jusqu'à la fin le même, gravisse les degrés de la hiérarchie nobiliaire jusqu'à en dépasser le faite, puisque la qualité de proèdre fut créée expressément pour lui. Sans cesser d'être éminente comme tout ce qui donnait aux membres de la famille impériale, la fonction-dignité de grand baïoulos ne plaçait pas son titulaire au tout premier rang <sup>4</sup>; elle fournit cependant à Basile Lécapène le point de départ de sa rapide ascension. Mais quelles en furent exactement la nature et les attributions ?

<sup>1</sup> Texte de l'inscription rapportée ci-dessus. S'il fallait admettre la suite des événements selon le Continuateur de Théophane (éd. Bonn, 441,442) Basile, titré protovestiaire de Constantin VII, n'aurait été promu patrice et parakimomène qu'après la mort de Romain 1<sup>er</sup> Lécapène († 15 juin 948). Il est vraisemblable que l'accent est mis, en l'occasion, sur l'élévation au patriciat et à la présidence du Sénat (*παραδυνασιτεύοντα τῆς συγκλήτου*). Basile avait remplacé, semble-t-il, Théophane dès la déposition de celui-ci, déposition antérieure à décembre 947 (Théoph. Contin., éd. Bonn, 440). On notera d'autre part que, bien que Basile Lécapène ait commandé des armées, il n'a jamais été grand hétériarque comme le veut G. Sch l u m b e r g e r, op.cit., 41, qui le confond avec Basile Péteinos.

<sup>2</sup> Théophan. Contin., éd. Bonn, p. 442; colophon du cod. Dionys. 70 (cf. St. K y r i a k i d è s, op.cit., p. 16); sceau inédit (collection Whittemore, Fogg Museum, n. 1293).

<sup>3</sup> Les sources le désignent, après 963, tantôt comme proèdre tantôt comme parakimomène, plus rarement sous les deux titres à la fois. Voir les textes dans l'étude de C h. Diehl, op.cit., p. 108, n. 3. Pour le proèdrat, ajouter, entre autres, un sceau (inédit) de la collection Whittemore, n. 327. L'absence de l'un et l'autre de ces deux titres ou éventuellement des titres antérieurs de patrice et de grand baïoulos me persuade que l'inscription et le portrait qui surmontaient l'une des portes de Thessalonique (cf. St. K y r i a k i d è s, op.cit., p. 6) ne sont pas de lui, mais d'un préfet homonyme de cette ville. J'y reviendrai ailleurs.

<sup>4</sup> Les listes de préséance du XIV<sup>e</sup> s. lui assignent le 18<sup>e</sup> rang. Voir ci-après.

## 2. LE ΜΕΓΑΣ ΒΑΪΟΥΛΟΣ

Le mot *βαΐουλος* n'est pas sans causer de l'embarras aux philologues qui, tous, le proclament d'origine incertaine. Des deux étymologies retenues par Ducange<sup>1</sup>, l'une empruntée à l'Abréviateur de Strabon<sup>2</sup>, l'autre avancée par lui-même<sup>3</sup>, aucune ne paraît satisfaisante. Balsamon<sup>4</sup> donne du mot-souche (*βαΐον*) une interprétation curieuse : *Βαΐον κατὰ Ῥωμαίους οὔτε κλάδος ἐστὶν ἐκ δένδρου κοπτόμενος, οὔτε ῥόδον ἐκ ῥοδωνιᾶς συναγόμενον, οὔτε κρίνον ἐκ κορινωιᾶς συλλεγόμενον, ἀνθρωπίνη δὲ γνώμη ἐκ τοῦδε εἰς τοδὲ μετάβασις, ἀγαθὴ δηλαδὴ ἢ ποτηρὰ. Ἐντεῦθεν γὰρ τοὺς παιδοτρίβας βαΐούλους κατονομάζομεν, ὡς τὰ νηπιώδη τῶν παίδων φρονήματα μετάγοντας πρὸς ἀρῆνωσησιν· καὶ πρᾶξι βαρικατόρας λέγομεν τοὺς ποικιλλομένους κατὰ τὴν ἴριν συνεργοὺς...*

De cette curieuse exégèse un seul trait est à retenir, l'origine latine du terme *βαΐουλος*. Au reste, 1) on n'en connaît aucun cas d'emploi dans l'Antiquité et son apparition à Byzance est, comme nous le montrerons tout à l'heure, plus tardive qu'on ne pense ; 2) les écrivains byzantins qui se piquent de style, évitent, le cas échéant, l'emploi d'un mot devenu technique ; ils lui substituent là où l'on s'attendrait à le voir paraître ceux de *παιδαγωγός*, *παιδοτρίβης*, *παιδοκόμος*, *ἐπίτροπος*. 3) le néo-grec, si hospitalier, en a rejeté l'usage<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> C. Ducange, *Glossarium ad Scriptores mediæ et infimæ græcitatatis*, Paris 1688, p. 168, 169.

<sup>2</sup> Selon cet auteur le mot viendrait de la ville de Baïæ, station thermale célèbre sous les Romains : *μεθ' ὃ αἱ Βαΐαι... ὅθεν οἱ Ῥωμαῖοι Βαΐαν καλοῦσι τὴν τροφόν, καὶ βαΐουλον διὰ τὰς Βαΐας τόπον ὄντα ἀπολαυστικώτατον.*

<sup>3</sup> *Quid si a Βαΐον, Palma?* dit le célèbre érudit, qui songe aux verges avec lesquelles les pédagogues dressaient leurs écoliers. Il semble en effet que les tiges de palmier aient servi à leur fabrication, du moins en certains lieux.

<sup>4</sup> *De l'encensement du peuple par le patriarche après la catéchèse*, éd. PG, CXIX, 1213 CD.

<sup>5</sup> Aucune notice sur le mot *βαΐουλος* dans le Dictionnaire de l'Académie d'Athènes : A'. *Ἱστορικὸν Λεξικὸν τῆς νέας Ἑλληνικῆς*, Athènes 1942, pp. 424, 425 ; en revanche on y trouve des formes dérivées (*βάϊλας*, *βαΐλίζω*, *βαΐολογώ* et autres ayant même sens). Le grec de l'Italie méridionale ne semble pas non plus l'avoir retenu. Cf. A. I. Gio v a n n i, *Gli imprestiti dal latino nei relitti bizantini dei dialetti dell'Italia meridionale*, dans *Atti del V Congresso internazionale di Studi bizantini (=Studi bizantini e neoellenici*, 5, I, Rome 1939, pp. 341-390). On est moins étonné de ne pas le rencontrer dans les inscriptions grecques des Balkans. Cf. B. G e r o v, *Lateinisch-griechische lexikalische gegenseitige Beziehungen in den Inschriften aus den Balkanlän-*

De la sorte, le substantif : ὁ βαΐουλος, qu'il ne faut pas confondre avec le terme qui servit à désigner le baile de Venise à Pétra <sup>1</sup>, n'eut cours qu'à la période byzantine. Or la tradition latine présente un mot tout pareil, *bajulus*, en usage «dès l'époque archaïque, repris par les archaïsants de l'époque impériale et en bas latin» <sup>2</sup>. Son emploi déborde nettement les deux dates extrêmes de son admission chez les grecs. Il fait pour cette raison même figure de prototype. Βαΐουλος n'est donc très vraisemblablement que la transposition grecque de *bajulus*, transposition qui n'en aura pas seulement respecté la forme originelle, mais qui lui aura gardé le sens qui nous importe ici.

Le substantif semble avoir désigné essentiellement et premièrement <sup>3</sup> l'homme qui, dans un effort de son corps, porte quelqu'un ou quelque chose. Il s'applique dès lors à toute la gamme des porteurs (portefaix, croque-morts, porte-croix etc.). Or il en est venu, à une époque qu'on ne saurait préciser, à être synonyme de *gerulus*, *nutritius*. Une lettre, écrite par saint Jérôme à Rufin, au cours de l'été 375, nous en livre un exemple frappant. Parlant de son ami Bonosus, le docteur dalmate rappelle qu'ils furent de véritables frères de lait : *ut ego et ille a tenera pariter infantia ad florentem usque adoleverimus ætatem, ut idem nos nutricum sinus, idem amplexus foverint baiulorum...* <sup>4</sup>. L'évolution sémantique ne tarda pas à faire de ce porteur d'enfants, aide-nourrice <sup>5</sup>, un pédagogue et un précepteur. Dans la littérature latine du moyen âge <sup>6</sup>, le baiulus est, entre autres, cela,

---

dern (=Annuaire de l'université de Sofia, Faculté histor.-philolog., XLII, 1945-1946 et XLIII, 1946-1947). Voir le registre final pp. 125-127 des emprunts mutuels.

<sup>1</sup> Le mot grec courant est visiblement retranscrit sur le vénitien : *bailo*, *Μπαΐουλος*, *Παΐουλος* chez le seul Pachymère (Bonn, I, 163) qui glose ainsi : *ὁν Ἕλληνα ἄν εἶποι ἐπίτροπον*, dans le sens de gouverneur qu'il devait déjà avoir au moyen âge.

<sup>2</sup> A. Ernout et A. Meillet, Dictionnaire étymologique de la langue latine, Paris 1939, p. 100, qui ajoute : Étymologie inconnue. De *Baiiæ* ?

<sup>3</sup> Æg. Forcellini, *Totius latinitatis lexicon*, I, Prati 1860, p. 522 : *verbum cum trans. incertæ originis*. Et de citer l'opinion d'un savant qui en appelle au sanscrit *bhri* (porter), d'où *bhuras* (poids, fardeau) !

<sup>4</sup> Saint Jérôme, Lettres, éd. Les Belles-Lettres, I, Paris 1949, p. 15.

<sup>5</sup> Le nom féminin (*bajula*) aurait même servi à désigner la nourrice. Cf. P. Carpentier, *Glossarium novum ad scriptores medii ævi*, I, Paris 1766, 427, 428. Dans la tradition grecque on trouve surtout, dans le même sens : *βαΐα* et *βαγία* (citations dans Ducange, 165, 166, dont une tirée de Suidas, X<sup>e</sup> s.).

<sup>6</sup> C. Ducange, *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, I, Paris 1733, 935-938 ou Niort 1883, pp. 525-527.

particulièrement dans le cas de personnes responsables de l'éducation des princes <sup>1</sup>. Durant la même période, chez les grecs, le mot qualifie essentiellement un pédagogue au rôle élargi dont l'ampleur est précisée assez bien dans le propos précité de Balsamon ou dans cette remarque de Manuel Moschopoulos (fin XIII<sup>e</sup> s.) commentant Sophocle (*Ajax* v. 551) : *Παιδαγωγός και παιδοτρέβης, ὁ λεγόμενος βαΐουλος* <sup>2</sup>.

Le baïoulos est donc essentiellement un précepteur chargé non seulement de l'instruction et de l'éducation, mais de tout ce qui doit aider l'enfant à devenir physiquement et intellectuellement un homme. Dans le cadre de la famille régnante ce pédagogue à compétence élargie pourrait être appelé assez adéquatement le gouverneur des enfants impériaux ! Avant de nous prononcer sur la durée et l'excellence de son titre, il paraît nécessaire de dresser la liste de ceux à qui la qualité de baïoulos est expressément <sup>3</sup> donnée. Elle paraîtra courte mais suggestive.

Voici ceux dont nous avons retrouvé la trace :

1. *Antiochus* (Ve s., début). Eunouque envoyé par le roi de Perse comme tuteur au fils de l'empereur Arcadius (+408), Théodose II (408-450). L'appellent baïoulos Théophane <sup>4</sup>, les Patria <sup>5</sup>, Cédrenus <sup>6</sup> et le Pseudo-Codinus <sup>7</sup>. S'expriment en termes équivalents : Malalas <sup>8</sup>, Théophane <sup>9</sup>, Cédrenus <sup>10</sup>.

<sup>1</sup> Loc. cit.

<sup>2</sup> Il est à remarquer que, le plus souvent, les auteurs byzantins interprétant le terme *βαΐουλος* le rendent par deux mots (*παιδαγωγός και ἐπίτροπος*). Ce qui laisse nettement à entendre que les compétences du baïoulos dépassaient largement celles du simple précepteur ou pédagogue. Voir le peu qu'en dit L. Bréhier, *Le Monde byzantin. Les Institutions de l'empire byzantin*, Paris 1949, p. 36.

<sup>3</sup> Je n'entends faire ici ni l'histoire de la fonction ni l'inventaire de tous les précepteurs impériaux. Il ne sera question que de ceux que les sources désignent sous le nom de baïoulos ; d'autres, titrés pédagogues, épitropes etc., sont facilement repérables ; il en est, en revanche, plusieurs dont la condition aurait besoin d'être discutée et établie, ce qui donnerait à ce travail des proportions indiscrètes.

<sup>4</sup> Bonn, I, 148 ; de Boor, 96.

<sup>5</sup> Éd. Preger, 241.

<sup>6</sup> Bonn, I, 600.

<sup>7</sup> Bonn, 94.

<sup>8</sup> Bonn, 361 : *Ἦν γὰρ και ἀναθρεψάμενος τὸν αὐτὸν Θεοδόσιον.*

<sup>9</sup> Bonn, 125 et de Boor, 80 : *Και Ἀντιόχον τινα... ἐπίτροπόν τε και παιδαγωγὸν ἀποστείλας.*

<sup>10</sup> Bonn, I, 586. De même.



2. *Étienne*, βαῖουλος <sup>1</sup> d'Étienne fils de l'empereur Maurice (VI<sup>e</sup> s., fin).

3. *Jean Pikridios* (VIII<sup>e</sup> s., fin). A l'instigation de Stavrakios, Irène (797-802) brima <sup>2</sup>, lors de son coup d'état, les ministres de son fils Constantin VI : πάντας δείρασα καὶ κουρεύσασα σὺν Ἰωάννῃ τῷ πρωτοσπαθαρίῳ καὶ βαγύλῳ αὐτοῦ τῷ λεγομένῳ Πικριδίῳ. Mais lorsque l'empereur reprit le dessus, on le voit dépêcher Michel Lachanodrakôn et le protospathaire Jean, son βαῖουλος <sup>3</sup>.

4. *Grégoire* (IX<sup>e</sup> s.), le personnage le plus notable de la série après le parakimomène. Quatre lettres, émises en 879 et 880, du pape Jean VIII <sup>4</sup> nous le dépeignent comme l'homme dont dépendait l'aide qu'attendait l'Italie assaillie par les arabes. En voici les suscriptions : *Dilecto viro Gregorio glorioso primicerio et bajulo ; Gregorio imperiali pædagogo ; dilecto filio Gregorio primicerio et bajulo imperiali*. En outre, il semble avoir rempli dans la méditerranée occidentale le rôle d'une sorte de vice-roi <sup>5</sup> pendant plus de 10 ans. En 875, nous apprend en effet le protospathaire Lupus <sup>6</sup>, Bari ouvrit ses portes *Gregorio stratico qui et baiulus dicebatur ;* information confirmée par le chroniqueur Erkempert : *Gregorium bajulum imperialem Græcorum qui tunc in Udronto degebat... Barim introduxerunt* <sup>7</sup>. Or, en mars 885, il appose sa signature au bas d'un acte public : *ego qui supra primicerius imperialis, protospatharius et baiulus in hanc cartam suscripsi* <sup>8</sup>.

5. *Jean de Maralda* et autres en Italie méridionale. En janvier 1024, Jean de Maralda signe comme suit une *Finium agri Traiani descriptio* : *Ego Leo de Maralda baiulus domini imperatoris sum*

<sup>1</sup> Excerpta de insidiis, éd. C. de Boor, Berolini 1905, 148 : Ἦν δὲ μετ' αὐτοῦ καὶ Στέφανος ὁ βαῖουλος Θεοδοσίου.

<sup>2</sup> Theophan., Chronographia, éd. de Boor, 465 ; Bonu, 720.

<sup>3</sup> Theophan., Chronographia, éd. de Boor, 466 ; Bonn, 723.

<sup>4</sup> Lettres, 73, 211, 220, 286 ; éd. PL, CXXVI, 727A, 828D, 834B, 899C.

<sup>5</sup> Sur son rôle et sa politique voir J. Gay, L'Italie Méridionale et l'empire byzantin, Paris 1904, pp. 122-125 et passim (cf. p. 615 s.v.) ; exposé plus synthétique et plus complet dans R. Guillaud, Les patrices stratèges byzantins en Italie Méridionale, de l'avènement de Basile I<sup>er</sup> à la mort de Léon VI (867-912), dans Atti dell' VIII Congresso internazionale di Studi bizantini, I, Rome 1953, pp. 389, 390.

<sup>6</sup> Lupi protospatarii, Chronicon, éd. PL, CLV, 124B.

<sup>7</sup> Erkempert, Historia Longobardorum Beneventanorum, n. 38 ; éd. PL, CXXIX, 765A.

<sup>8</sup> Trinchera, Syllabus græcarum membranorum, Napoli 1865, p. 1.

*lestis* <sup>1</sup>. Le même mois de la même année, cette déclaration collective : *hæc civitas per multos et innumerabiles annos destructa a nobis baiulis domini imperatoris restaurata et bene munita est que civitas Troia vocatur* <sup>2</sup>.

6. Un anonyme, précepteur de Théodore II Lascaris. L'impérial écrivain, qui ne put s'accommoder de son mentor, s'en est moqué sans rémission : *Κωμωδία εἰς τὸν βασιουλον αὐτοῦ, κάκιστον καὶ χείριστον ὄντα* <sup>3</sup>.

### 3. LA DIGNITÉ-FONCTION : IMPORTANCE ET DURÉE

La charge, qui mettait son titulaire en contact étroit avec la famille impériale, l'imposait de quelque manière au pupille devenu basileus, ouvrant ainsi aux plus capables ou aux plus intrigants l'accès des plus hautes fonctions. La courte liste dressée ci-dessus compte deux tout-puissants ministres (Antiochus et Basile Lécapène), un troisième (Grégoire) qui contrôla longtemps la politique occidentale de l'empire et ce Jean Pikridios au rôle moins accusé mais assez gênant pour provoquer une réaction violente chez ses ennemis. On peut en conclure que tous ces puissants personnages occupèrent ou prirent d'office dans la hiérarchie de cour une place très élevée.

Et c'est pourquoi on est en droit de s'étonner que le terme de *βασιουλος* ne se rencontre pas dans le Clétorologe <sup>4</sup> ou les remaniements que sa liste de préséance subit au cours du X<sup>e</sup> s., à l'époque précise où le plus notoire de tous, notre Basile, régissait l'empire <sup>5</sup>. On serait porté à croire qu'aucune mention n'en fut jamais faite dans les rôles officiels avant le XIV<sup>e</sup> s., en lisant cette observation du Pseudo-Codinus dans son *de Officiis* : *Ἐσαύτως καὶ τοῦ μεγάλου βασιούλου τόπος ἀνεπί-*

<sup>1</sup> Ibid., p. 20.

<sup>2</sup> Ibid., p. 21.

<sup>3</sup> Dans le cod. parisin. Supplem. gr. 37, fol. 46v. Cf. J. B. Papadopoulos, Théodore II Lascaris empereur de Nicée, Paris 1908, p. 17, n. 1.

<sup>4</sup> Éd. J. B. Bury, *The imperial administrative system in the ninth century with a revised text of the Kletorologion of Philotheos*, London 1911, pp. 133-155.

<sup>5</sup> Étude, confrontation et chronologie par V. Benešević, *Die byzantinischen Ranglisten nach dem Kletorologion Philothei (De Cer., I, II, c. 52), und nach den Jerusalem Handschriften zusammengestellt und revidiert*, dans *Byz. - neugr. Jahrb.*, V, 1927, pp. 97-167.

γνωστος<sup>1</sup>. Cette ignorance, dont était également tombée victime la charge de Préfet du Prétoire, est en fait singulière, car deux groupes de listes de dignitaires que l'on doit pouvoir dater approximativement de la fin du règne d'Andronic II Paléologue<sup>2</sup> assignent une place au grand baïouλος et cette place est, comme on devait s'y attendre, très haute, la dix-septième selon l'une et la dix-huitième selon l'autre, entre le parakimomène et le curopalate. Avant-dernier membre de la quatrième *pentas* ou quintaine, ce dignitaire portait comme ses collègues les insignes et couleurs de ceux de la troisième<sup>3</sup>. Signe d'excellence qui traduit bien la considération qui s'attachait à la fonction et au rôle traditionnellement rempli par ses titulaires au premier rang de l'actualité politique. Mais l'observation du Pseudo-Codinus prouve au moins que vers 1355, date de composition approximative de son ouvrage, le titre était tombé en désuétude.

Avait-il été remplacé, ainsi que le veut E. Stein<sup>4</sup>, par un autre titre comme lui d'apparence exotique, par le *τατᾶς τῆς ἀβλῆς*? J'hésite à penser qu'il y eut, en ce cas, entre les deux fonctions parité d'attributions et d'honneur. En effet la place faite au *tatas*, dans toutes les listes<sup>5</sup> du XIV<sup>e</sup> s., la 35<sup>e</sup>, le met loin derrière le *megas baïouλος* (17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup>). D'autre part, s'il était devenu le principal responsable de l'éducation des enfants impériaux, on conçoit difficilement qu'on ait à ce point dégradé ce dignitaire. Ses fonctions ont pu empiéter sur les attributions du *megas baïouλος*; je ne vois pas comment il a pu être substitué à ce dernier.

Il est à remarquer toutefois que la charge de baïouλος ou de grand baïouλος tranche quelque peu sur les autres. A la majorité de l'empereur, elle devenait forcément honorifique. Malheur aux titulaires qui tentèrent de maintenir leur tutelle sur leur pupille en âge de gou-

<sup>1</sup> Bonn, 172 et PG, CLVII, 33c.

<sup>2</sup> Entre 1320 et 1328 veut bien me préciser M. J. Verpeaux qui prépare un travail sur ces listes hiérarchiques autres que celle du Pseudo-Codinus. Pour ce renseignement et ceux qu'il a bien voulu me fournir sur la place du grand baïouλος dans ces divers documents, je suis heureux de pouvoir lui dire ici toute ma gratitude.

<sup>3</sup> Cf. PG, CLVII, 237b.

<sup>4</sup> E. Stein, Untersuchungen zur spätbyzantinischen Verfassungs- und Wirtschaftsgeschichte, dans Mitteilungen zur osmanischen Geschichte, II, Wien 1921, p. 45 n. 1.

<sup>5</sup> Comparer les situations respectives dans B. 210, 211, 214, 216 ou PG, CLVII, 188b, 234d, 237b, 240a.

verner. Le cas de Constantin VII, pris de curiosité intellectuelle et de boisson, est exceptionnel. Maîtres de leur destin, les jeunes monarques se débarrassèrent le plus souvent sans façon de leur mentor. Plusieurs, il est vrai, furent agréés comme ministres, d'autres surent s'imposer. Mais le sort qui leur sourit diversement se joua de leurs ambitions et de leur réussite provisoire. Ainsi il n'en est presque aucun de ceux que nous avons nommés qui n'aient fini en prison ou au couvent.

Toutefois avant de se prononcer absolument sur la condition des précepteurs impériaux, sur la place qu'ils surent prendre et garder dans la vie publique, il faudra repérer dans les sources les personnalités non titrées βαῖουλος mais en ayant rempli la fonction. Ceux dont le destin nous est partiellement connu appartiennent en effet exclusivement aux VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. Or le titre n'a cessé d'être porté jusque tard dans le XIV<sup>e</sup> s., sinon jusqu'à la fin de l'empire. En revanche, l'appellation n'a peut-être pas l'antiquité qu'on serait à première vue tenté de lui attribuer. Antiochus (V<sup>e</sup> s.) fait certes figure de vrai βαῖουλος et cependant le nom, tû par Priscus et Malalas<sup>1</sup>, ne lui est donné que tardivement, au IX<sup>e</sup> s. (début). Le témoignage de Jean d'Antioche (VII<sup>e</sup> s., début) pour Étienne (supra p. 201) n'est pas davantage concluant, car l'auteur écrit en syriaque et le traducteur est d'époque incertaine. On peut même se demander si le texte qui nous est gardé dans le *De insidiis* n'a pas été sur ce point comme sur d'autres remanié<sup>2</sup>. L'indice le plus ancien de son emploi n'est donc pas antérieur à Théophane. On ne peut certes douter que le titre ne fut en usage plus tôt ; il apparaît présentement vain d'en chercher le point de départ.

Mais si les origines du βαῖουλος risquent de rester longtemps inconnues, celles du μέγας βαῖουλος peuvent se conjecturer. Je serais assez porté à croire que le titre primitif fut amplifié sous Constantin VII à l'intention et à l'avantage de Basile Lécapène. Rien ne pouvait en effet mieux convenir au tempérament de cet homme munificent, dépensier par goût du faste et de la pompe. Dans ce cas, il lui aura été conféré peu après 944 et avant 947 de tout façon. Cette innovation en provoqua une autre dans la suite. Il semble en effet qu'à côté du μέγας βαῖουλος que devint le précepteur de l'empereur il y eut plu-

<sup>1</sup> Voir supra p. 200 nn. 6 et 9.

<sup>2</sup> Voir au sujet de son ouvrage et de sa composition les remarques de G. Moravcsik, *Byzantinoturcica*. I, *Die byzantinischen Quellen der Geschichte der Türkvölker*, Budapest 1942, pp. 171-174 (avec littérature).

sieurs simples *βαῖουλος* purement honoraires, comme ces fonctionnaires de l'Italie du sud qui, en 1024, se donnent cette qualité. On ne saurait en effet prétendre en l'occasion que les personnes y désignées aient jamais rempli un rôle direct auprès de la personne de l'empereur<sup>1</sup>.

Une enquête plus approfondie et plus étendue permettra de compléter et de nuancer les conclusions auxquelles cette note rapide a abouti et que l'on peut résumer ainsi :

1. Le terme : *βαῖουλος*, reproduit exactement le latin *baivulus* dont il a gardé le sens dérivé de précepteur entendu dans un sens très élargi. Employé pour désigner n'importe quel pédagogue, il se disait spécialement de celui qui avait charge d'assurer l'éducation et l'instruction des enfants impériaux, plus spécialement celle de l'héritier du trône.

2. Titre de fonction jusqu'à la majorité du prince, le titre de *μέγας βαῖουλος* devenait honoraire et se cumulait alors avec celui d'une fonction réelle (primicier, protovestiaire ou parakimomène).

3. L'addition, au Xe s., de l'adjectif *μέγας*, semble avoir permis la création d'une classe de baïouloi honoraires, n'ayant jamais rempli la fonction (cas des fonctionnaires sud-italiens).

4. L'emploi du titre, constaté encore au cours du XIV<sup>e</sup> s., est attesté de manière expresse au début du IX<sup>e</sup> s. (Théophane) ; il doit être plus ancien, mais on ne saurait présentement en fournir de preuve formelle.

5. Le parakimomène Basile Lécapène porta le titre entre 944 et 947, date à laquelle il accéda au patriciat ; s'est vraisemblablement pour lui complaire que le titre amplifié (*μέγας βαῖουλος*) fut imaginé.

Paris, le 21 novembre 1953.

V. LAURENT

<sup>1</sup> En revanche, on pourrait supposer que le titre signifie ici gouverneur dans le sens qu'il avait à Venise et à Péra.